

OLYMPIADE 2016/2020 SAISON 2018/2019
FINALES REGIONALES DU 25 MAI 2019
M13 4X4 FEMININ & MASCULIN - M15 6X6 ELITE FEMININ & MASCULIN -
M17 6X6 ELITE FEMININ & MASCULIN
CAHIER DES CHARGES

Participants : les champions départementaux de chaque catégorie M13 - les deux premiers régulièrement qualifiés à l'issue des championnats élités M15 et M17 masculins et féminins (2 équipes M15 F, 2 équipes M15M, 2 équipes M17F et 2 équipes M17M).

Le projet présenté engage le club organisateur.

1. LE CLUB ORGANISATEUR :

- Prévoir 2 salles disposants de 3 terrains (pour les M13) et 1 terrain réglementaire (M15 et M17) avec une aire de jeu suffisante pour permettre le bon déroulement des matches pour la durée de la compétition. Les frais de location éventuels sont à la charge du club organisateur. La salle doit comporter le matériel de compétition nécessaire, ainsi qu'une trousse de pharmacie. Chaque terrain doit comporter : 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe et une chaise pour l'entraîneur, 6 bouteilles d'eau de source pour les équipes, 1 toise, des ballons identiques et homologués.
- peut fournir des récompenses en plus de la dotation ligue.

2. A LA CHARGE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

Pour chaque catégorie, la ligue doit fournir :

- les jeux de médailles (or et argent), pour les 6 catégories
- 1 Trophée ou 1 Coupe pour le Champion et 1 Trophée ou 1 Coupe pour le finaliste
- 1 kit d'arbitrage à chaque jeune arbitre

La Ligue désignera un responsable plateau et communiquera son nom au club organisateur.

3. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le déroulement de la compétition est établi par la CRS Jeunes.

- La compétition rassemble les champions départementaux de chaque catégorie pour les M13 et les 2 équipes qualifiées à l'issue du championnat pour les M15 et M17 (féminins et masculins)
- Chaque équipe est composée au maximum de 8 joueurs (ses) pour le M13 et au maximum de 12 joueurs (ses) pour les M15 et M17, avec impérativement un arbitre jeune, si possible diplômé, du club (se rapprocher de la CDA du département d'origine si le club ne trouve pas d'arbitre jeune).
- Le juge-arbitre désigné par la CDA du département d'origine aura la responsabilité des désignations des marqueurs et des arbitres en remplacement. Pas d'indemnités d'arbitrage.
- Arrivée des équipes à 9H00 le jour de la compétition indiqué dans le courrier d'appel à candidature ou dans le courrier envoyé aux clubs participants à la finale.
- Les délégations fourniront au responsable du plateau les licences et les listes de leurs joueurs (se) s, dirigeants et arbitre jeune.
- Les équipes devront posséder obligatoirement un équipement uniforme.
- Les ballons d'entraînements et de matches pour toutes les rencontres seront des ballons « de type

Molten ou Mikasa équivalent », allégés pour les M13 (230 g) et 250 g pour les M15 F et M et M17 F et M.

- Hauteurs de filet : **M13** : 2,10 m - **M15F** : 2,10 m - **M15M** : 2,24 m - **M17F** : 2,24m - **M17M** : 2,35m
- Clôture aussitôt après les finales, avec la participation de toutes les équipes. Palmarès et remise des récompenses.

Pour les M13

Matches en 2 sets secs

| HORAIRES | SALLE 1 | | |
|---------------|-----------|-----------|------------|
| | TERRAIN 1 | TERRAIN 2 | TERRAINS 3 |
| Début à 10h30 | | | |
| Fin à ... | | | |

Info supplémentaire : pas de pause déjeuner

Pour les M15 et M17

Matches en 3 sets gagnants

| HORAIRES | CATEGORIES | SALLE 2 |
|----------|------------|---------|
| 10h30 | M15F | |
| 12h30 | M15M | |
| 14h30 | M17F | |
| 16h30 | M17M | |

4. COMMUNICATION

Le club organisateur invitera les médias locaux à couvrir la manifestation.

La ligue pourra créer une affiche pour l'évènement. Elle sera diffusée au club organisateur (20 exemplaires). Cette affiche sera mise sur tous les supports de communication de la Ligue ainsi que sur les réseaux sociaux.

La Ligue fera parvenir suivant disponibilité à l'organisateur des banderoles ou kakémonos pour décorer la salle. Ce matériel devra être installé sur le site de compétition, notamment sur le lieu de remise des récompenses.

L'organisateur fournira, si possible, à la ligue une photographie numérique en bonne définition de la remise des récompenses de la compétition et des équipes participantes.

COUPON A RETOURNER A LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE VOLLEY PAR MAIL (assistgestion.volley.pdl@orange.fr) OU PAR COURRIER AVANT LE 9 MARS 2019

| |
|----------------------|
| NOM DU CLUB CANDIDAT |
| |

Date :

Signature du club candidat :